



Éléments de connaissances sociodémographiques

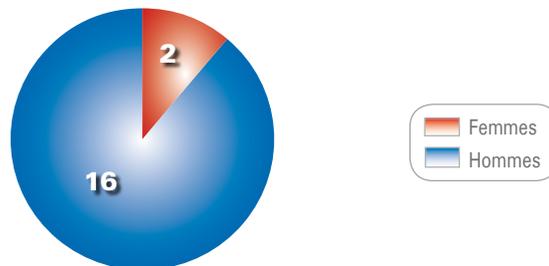
34^{ème} Promotion de Formateurs des personnels

La 34^{ème} promotion de formateurs des personnels est entrée en formation le 1^{er} mars 2010 pour une durée de 17 semaines. Elle compte au total 18 stagiaires dont 2 femmes et 16 hommes.

L'âge moyen des futurs formateurs est de 38,1 ans (le plus jeune a 30 ans et le plus âgé 44).

Graphique 1

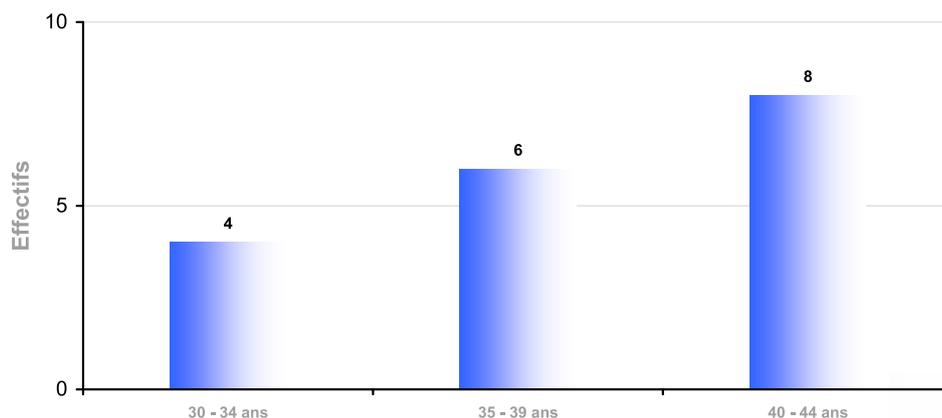
Structure par sexe - Effectifs



La proportion de femmes a légèrement augmenté depuis la dernière promotion. Elles sont 2 pour 16 hommes contre 2 pour 27 hommes précédemment.

Graphique 2

Répartition des élèves par âge - Effectifs



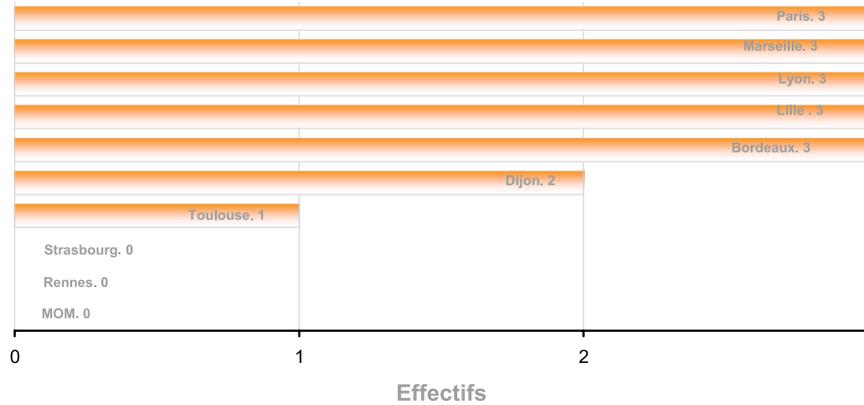
L'âge moyen des formateurs est de 38,1 ans. Le plus jeune a 30 ans et le plus âgé 44. C'est, à quelques variations près, l'âge moyen constaté à chaque promotion.

Éléments de connaissances sociodémographiques

34^{ème} Promotion de Formateurs des personnels

Graphique 3

Direction interrégionale d'origine – Effectifs

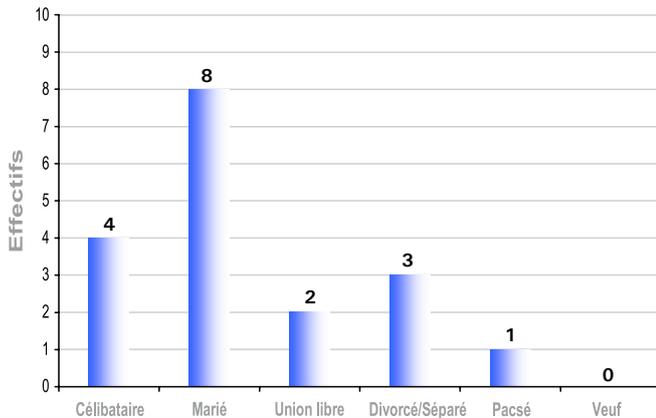


Les DISP de Strasbourg, Rennes et la MOM ne comptent aucun représentant au sein de cette promotion. Les autres DISP sont

représentées de manière équilibrée à raison d'1, 2 ou 3 futurs formateurs.

Graphique 4

Situation matrimoniale – Effectifs

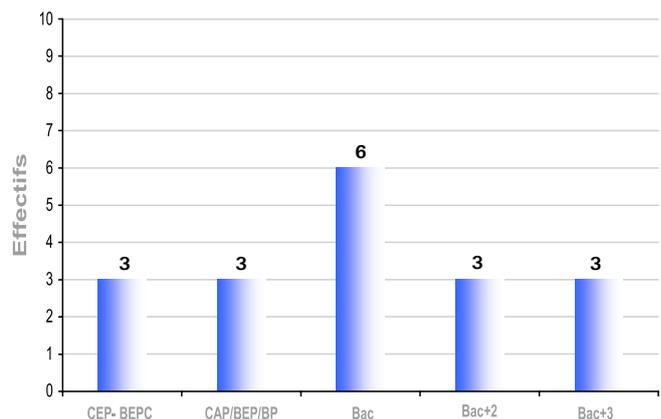


Une part importante des formateurs stagiaires vit en couple. En effet, 8 d'entre eux sont mariés, 3 vivent en union libre et 1 est pacsé. Cette répartition est quasiment identique aux promotions précédentes.

L'âge moyen relativement élevé de cette catégorie de personnels explique ce constat.

Graphique 5

Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les diplômes obtenus par l'ensemble des agents de la promotion de formateurs des personnels s'échelonnent du BEPC au BAC+3.

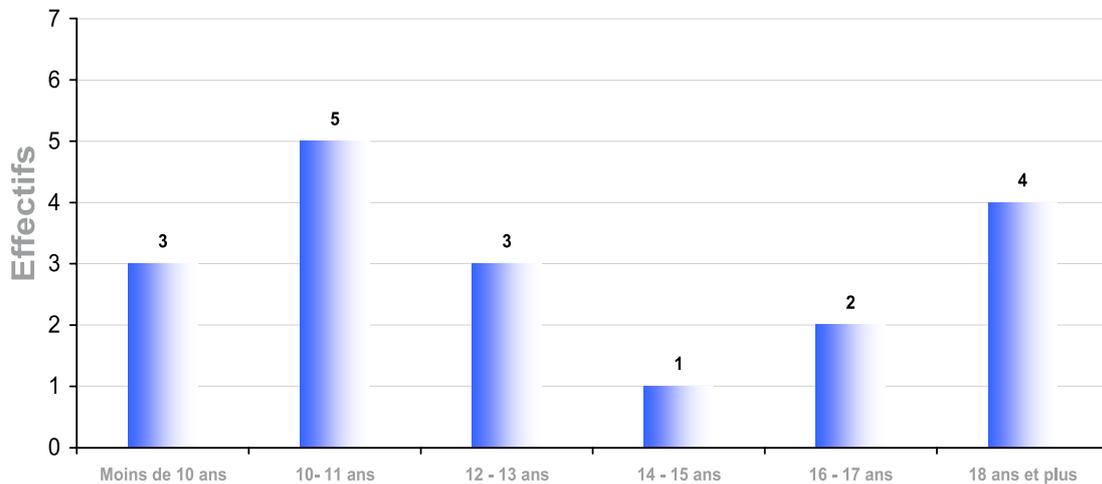
La répartition par niveau de diplôme est relativement homogène puisque 6 sont non bacheliers, 6 sont bacheliers et 6 sont titulaires d'un diplôme supérieur.

Éléments de connaissances sociodémographiques

34^{ème} Promotion de Formateurs des personnels

Graphique 6

Ancienneté dans l'administration pénitentiaire - Effectifs

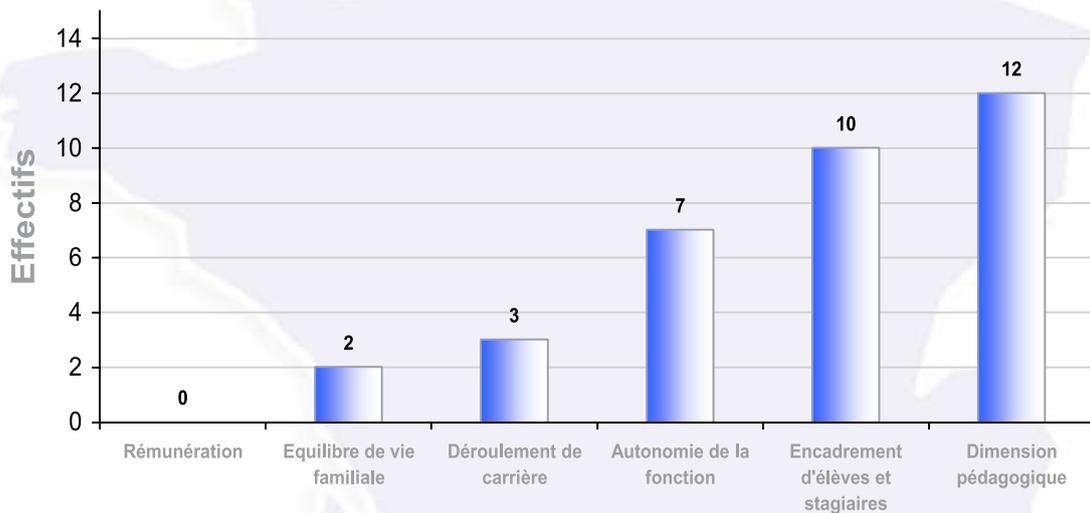


Les futurs formateurs ont, pour 15 d'entre eux, une ancienneté dans l'administration pénitentiaire supérieure à 10 ans. 3 sont

en dessous de ce seuil. L'ancienneté moyenne est de 13,4 ans.

Graphique 7

Motivation à devenir formateur des personnels - Effectifs



Les motivations à intégrer la fonction de formateur des personnels sont essentiellement d'ordre professionnel. La dimension pédagogique (12), exprimée en terme d'envie de transmission des savoirs et des gestes professionnels, l'enca-

drement des élèves et stagiaires (10) et l'autonomie au travail (7), sont, quel que soit l'ordre de choix, promotion après promotion, les piliers de la motivation à intégrer la fonction.

REPRÉSENTATIONS DU MÉTIER

Quelle idée avez-vous de ce métier ?

La transmission des connaissances est sans conteste la première des idées avancées par 10 formateurs. Les notions de guidance et d'accompagnement sont également présentes dans les réponses énoncées par 6 d'entre eux.

Communiquer, animer, évaluer et coordonner sont des verbes cités en référence à l'exercice de la profession (4).

Ils ajoutent que la fonction s'exercera le plus souvent seul dans la préparation des actions ou face au groupe en formation.

Quelle image en avez-vous ?

8 stagiaires conçoivent le métier de formateur comme un moyen de valorisation personnelle. Cette conception s'explique notamment par l'image positive du métier renvoyée par les personnels de l'institution.

On retrouve également pour le reste des formateurs de ce groupe l'évocation de la transmission du savoir, alliant à la fois l'accompagnement, l'écoute, la communication et le respect du cadre institutionnel.

A quel autre métier compareriez-vous le métier de formateur ?

13 d'entre eux comparent le métier de formateur à celui d'un enseignant ou d'un professeur des écoles. Ils intègrent aussi dans la fonction des notions de monitorat, d'instruction ou d'entraînement. 4 estiment être à la fois animateurs et conseillers d'orientation professionnelle.

Quel regard portent les autres personnels de l'Administration Pénitentiaire sur le métier de formateur ?

Si des différences sont à relever dans les réponses des promotions qui se succèdent, cette question suscite, au contraire, des réactions invariables. En effet, l'idée que le formateur est le dépositaire des savoirs pénitentiaires et qu'il est la référence en terme de réglementation est toujours présente.

Les élèves déclarent que les formateurs sont perçus comme

des personnels privilégiés parce qu'ils occupent un poste hors détention et qu'ils prennent en charge des élèves et des stagiaires. De plus, ils décident de l'attribution des stages de formation.

Que répondez-vous lorsque l'on vous demande quel est votre métier ?

Les réponses sont partagées entre ceux qui déclarent être formateurs des personnels de l'Administration Pénitentiaire (10) et ceux qui répondent être fonctionnaires pénitentiaires (3), Premiers surveillants (3) ou bien encore fonctionnaires. La récente prise de fonction peut expliquer ce positionnement hésitant.

Quelle image du métier de formateur ont les partenaires institutionnels ?

Le formateur est perçu positivement (7), comme une personne autonome organisatrice du dispositif de formation de l'administration pénitentiaire. D'autres (3) le situent comme un relais privilégié entre l'institution et ses partenaires. Beaucoup n'ont pas d'opinion précise.

Conseilleriez-vous à un de vos jeunes collègues de devenir formateur ?

17 répondent oui. Parmi eux, 5 précisent que l'expérience professionnelle est une garantie pour accéder à la fonction. Les autres évoquent les notions de compétence et de motivation, le métier de formateur ne s'improvisant pas.

Vers quoi pensez-vous que ce métier va évoluer ?

Les avis sont partagés entre ceux qui pensent que le métier évolue vers une spécialisation par thématique et ceux qui penchent plutôt vers une diversification des interventions en lien avec l'évolution de la politique pénitentiaire. Malgré tout, les avis ne sont pas nettement tranchés en raison de leur faible ancienneté dans la fonction.

